

Si la Russie, au nom du droit d'ingérence, venait nous défendre contre la conquête islamique ?

écrit par Alain de Catalogne | 7 janvier 2016



C'est un droit qui est souvent évoqué mais uniquement par nos dirigeants pour justifier une intervention militaire. Le procédé est simple, une population subit une oppression sous forme de génocide ou d'extermination de la part d'une dictature, une opposition se constitue qui fait appel officiellement à une « grande puissance » pour voler à leur secours.

Les derniers exemples sont ceux de l'Irak de Saddam Hussein et de la Syrie de Bachar el Hassad deux pays où interviennent des puissances qui s'arrogent elles mêmes le droit d'intervenir, mais au fait en vertu de quoi ? De leur réputation de démocratie sans peur et sans reproches ? Sans entrer dans les manigances des uns et des autres fabriquant des groupes opposants, voire terroristes, on aimerait entendre la voix du peuple... Peut-on imaginer un genre de référendum demandant l'aide d'un pays pour défendre telle population ou telle ethnie, ou même telle religion ?

Bien évidemment cela reste du domaine du rêve, quant on voit

le mal qu'on a pour obtenir un référendum et quand il a lieu – ô miracle – on n'en tient pas compte ! Voir celui du 29 mai 2005 sur la constitution européenne !

Alors imaginons, ce qui hélas est loin d'être un rêve, mais plutôt un cauchemar, notre pays tombant dans une islamisation à la Houllebecq, avec ce qui s'en suit, application de la charia, persécution des homosexuels, des juifs, des chrétiens, asservissement des femmes. Alors une résistance s'organisera, c'est notre raison d'être à *Résistance Républicaine*, nous pourrons faire appel à certains pays prêts à nous défendre, et dans ce cas je revendiquerais bien le droit d'ingérence de la Russie pour venir nous aider à nous défendre, nous fournir des armes puisque de toute façon ce sera déjà le chaos...